

**Département des Pyrénées-Orientales**  
**Arrondissement de Prades**  
**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil**  
**de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes**  
**Séance du Lundi 4 novembre 2019**

**Membres en exercice :** 36

**Membres ayant pris part à la délibération (25) :** Jean Louis DEMELIN, Michel GARCIA, Jean Louis BRUNET, Jacky COLL, Michel SANTANACH, Alain BOUSQUET, Daniel MARIN, Georges VICENS, Jean Luc SEGUY, Jean Luc MOLINIER, Joëlle CORDELETTE, Simone RITLEWSKI, Jean Louis SARDA, Pierre RIU, Jean Louis LACUBE, Michel POUDADE, Philippe LOOS, Daniel GOMES, Antoine TAHOSES, Jean Pierre JULIEN, François DELCASSO, Jean Pierre ASTRUCH, Pierre BATAILLE, Yves DOURLIACH (procuration à Pierre Bataille), Jean Pierre INGLES (procuration à Jacky Coll)

**Présents n'ayant pas pris part à la délibération :** Michel BATLLO, Jean Pierre Peugot, Mathieu Altadill

Date de convocation : 22 octobre 2019

**Secrétaire de séance :** Michel Garcia

**Objet : Fonds de concours Planes - Annulation d'une demande et vote d'un nouveau fonds de concours**

Le Lundi 4 novembre 2019 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de La Llagonne, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président explique que la commune de Planes avait demandé un fonds de concours pour la réfection d'une fontaine. Le Président explique que la Communauté de communes avait accordé ce fonds de concours le 25 septembre 2017 pour un montant de 16 629 €.

Le Président informe que la commune de Planes a trouvé d'autre financement pour l'opération de la Fontaine et qu'elle n'utilisera pas le fonds de concours pour cette opération.

Le Président informe alors que la commune de Planes souhaite demander un fonds de concours à hauteur de 22 000 € pour une opération d'enfouissement de lignes électriques.

Le Président présente le plan de financement :

Montant travaux SYDEEL66 : 101 400 € HT

Montant travaux Enédis : 55 023.02 € HT

Soit un total général des travaux de : 156 423.02€ HT

Financement AIT : 34 000 €

DETR : 29 400 €

Fonds de concours : 22 000 €

Autofinancement : 71 023.02 €

Le Président explique que les règles du fond de concours sont respectées.

Le Président propose donc de le soumettre au vote et d'annuler le précédent fonds de concours octroyé pour la fontaine.

**OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE VALIDE A L'UNANIMITE :**

- D'ANNULER LE FONDS DE CONCOURS DU 25 SEPTEMBRE 2019 POUR UN MONTANT DE 16 629 €
- D'ATTRIBUER A LA COMMUNE DE PLANES LE FOND DE CONCOURS COMME PRESENTE CI-DESSUS POUR 22 000 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 4 novembre 2019

Jean Louis DEMELIN

Président



Envoyé le 05-11-2019 à la Préfecture  
Accusé de réception le 05-11-2019  
**NOTIFICATION FAST**